

NOUVELLES HOMOLOGATIONS EN SERRES ORNEMENTALES

Deux nouveaux produits sont maintenant homologués et disponibles pour usage en serres ornementales : le fongicide Compass (trifloxystrobine) contre le rhizoctonia et l'insecticide Tristar (acetamipride) contre les aleurodes et les pucerons.

Tristar 70 WSP (acetamipride)

Mode d'action

Il pénètre dans la plante par contact, puis par activités translaminaire et systémique. Sur l'insecte, il agit rapidement par contact et ingestion; il a même un effet ovicide (celui de tuer les œufs). Même s'il est appliqué uniquement sur la face supérieure des feuilles, il va migrer à sa face inférieure et être véhiculé dans toutes les parties de la plante jusqu'aux points de croissance. Il offre une protection longue durée.

Ravageurs visés

Tous les stades (œuf-larve-adulte) des insectes suceurs comme les aleurodes, pucerons et cicadelles. Il est également efficace sur mineuses, psylles, punaises, doryphore de la pomme de terre, cochenilles kermès.

Mode d'application

Foliaire : pour plus d'efficacité, bien couvrir le feuillage et ne pas le mouiller dans les 6 heures suivant le traitement; ne pas l'appliquer au sol car il est rapidement dégradé.

Dose et coût d'application

La dose varie de 0,05 à 0,16 gramme par litre ce qui équivaut à 3 sachets (pucerons) ou 5 à 10 sachets (aleurodes) dans 1000 litres selon le degré d'infestation. Il se vend en enveloppe de 6 sachets hydrosolubles de 16 grammes (total : 96 g) au coût de 146,45 \$. Le prix de revient pour une solution de 1000 litres varie entre 73 \$ pour une petite dose et 244 \$ pour une forte dose.

Gestion de la résistance

- Ne pas appliquer plus de 2 fois par année en productions en serres, à intervalle de 7 jours.
- Insecticide appartenant au même groupe chimique (4) que Intercept (imidacloprid) et nicotine fumigène. Il ne faut donc pas utiliser ces produits peu de temps après ou avant l'usage de Tristar pour éviter le développement de la résistance.
- Alternez avec d'autres groupes chimiques.

Compatibilité (FAIBLE) avec les auxiliaires et persistance du produit (semaines) (selon les chartes de Biobest et Koppert; on ne connaît pas la compatibilité avec tous les auxiliaires sauf ceux identifiés) :

(1) : *Sécuritaire (25 % et moins de mortalité)*

(2) : *Légèrement toxique (25-50 % mortalité)*

(3) : **Modérément toxique (50-75 % mortalité)**

(4) : **Très toxique (75 % et plus de mortalité)**

Le chiffre entre parenthèse suivant le nom de l'insecte auxiliaire indique la période de persistance de l'insecticide en semaine.

Persistance : 2+ signifie plus de 2 semaines

(3) : *Phytoseiulus persimilis* (1), larves et pupes d'*Encarsia* (2+), *Aphidius* adultes, coccinelles adultes (2+), *Amblyseius californicus* (1), abeilles, bourdons (réentrée après 2 jrs).

(4) : *Hypoaspis spp.*, *Orius spp.* (1) et *Dicyphus* (2+; réf. *Macrolophus* en Europe), adultes d'*Encarsia* (2+), larves de *Feltiella*.

Délai de réentrée dans les serres

12 heures

Toxicité moyenne (DL50)

1064 mg de m.a./kg (pour tuer 50 % de la population).

Autres homologations

Cette matière active est également enregistrée au Canada pour usage extérieur en production ornementale (5 applications par année maximum), arbres fruitiers qui ne sont pas en production, vignobles et raisins, crucifères (famille des choux), légumes feuillus (laitue, céleri...), tomate de champ et traitements de semences dans le canola et la moutarde contre les altises.

Compass 50 WG (trifloxystrobin)

Mode d'action

Unique et nouveau en productions en serres, il appartient à la nouvelle famille des strobilurines qui sont des versions synthétiques de substances d'origine naturelle que l'on retrouve dans certains champignons. Il agit comme préventif et également comme curatif. Ce produit a la propriété d'adhérer solidement à la surface de la plante et d'être absorbé par la couche naturelle et cireuse de la feuille; il diffuse ensuite graduellement à l'intérieur du feuillage par son activité translaminaire (systémie locale).

Il offre ainsi une excellente protection du feuillage traité pendant 7 à 14 jours mais il n'est pas transloqué dans toute la plante, ni délavé par les arrosages. Dans certaines conditions, il peut y avoir de la phytotoxicité sur certaines plantes comme les pétunias, violettes, impatiens de Nouvelle-Guinée, bractées de poinsettias.



Maladies visées

Homologué en productions en serres pour lutter contre le *rhizoctonia* responsable des fontes de semis et des pourritures racinaires et du collet dans plusieurs plantes ornementales, le produit doit s'appliquer par trempage au semis. Le Compass est également homologué pour applications foliaires sur les arbres ornementaux contre le blanc et la tavelure car il inhibe la germination des spores et la croissance du mycélium. Les strobilurines couvrent un large spectre de champignons pathogènes et peuvent avoir une certaine efficacité contre la rouille, l'antracnose, la tache noire du rosier, le mildiou vrai, les taches foliaires (ex. : *alternaria*, *septoria*, *myrothecium*...). Le Compass semble avoir une efficacité moyenne sur le *botrytis* et faible sur le *pythium* et *thielaviopsis*.

Mode d'application

- Au sol : attention, le produit passe facilement dans le sous-sol et il y a donc un risque accru qu'il se retrouve dans les nappes phréatiques peu profondes.
- En application foliaire pour les pépinières ornementales extérieures.

Dose et coût d'application

- Au sol, on recommande d'appliquer 3,8 g/100 litres, ce qui revient à 3,80 \$/100 litres de solution. Il se vend en contenant de 454 grammes au coût de 454 \$, soit 1 \$/gramme.
- En foliaire, pour les plantes en pépinière ornementale extérieure, on recommande d'appliquer 14 à 21 grammes dans 100 litres d'eau.

Gestion de la résistance

Attention! Aucun autre fongicide homologué en productions en serres ne fait partie de ce groupe chimique (no 11). Cependant, il est très sujet au développement de la résistance qui est déjà bien implantée en Europe. Il est préférable de n'en faire qu'une seule application suivie par 2 ou plusieurs autres fongicides de groupes chimiques différents avant de revenir avec une strobilurine. Cette stratégie permet de limiter le développement de la résistance. Il ne faut pas faire plus de 4 applications par cycle de culture ou par saison.

Compatibilité avec les auxiliaires

- La compatibilité avec les auxiliaires est inconnue. Il est mentionné sur l'étiquette canadienne que le Compass 50 WG (trifloxystrobin) peut être nocif sur la faune auxiliaire (agents de lutte biologique).
- Faire des tests au préalable.

Délai de réentrée dans les serres

- 12 heures

Toxicité assez faible (DL50)

- 5050 mg de m.a./kg (pour tuer 50 % de la population).
- Toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas appliquer près des plans d'eau.
- Toxicité assez faible pour les mammifères sauvages et les oiseaux.



Autres homologations

Cette matière active est également homologuée pour usage dans les gazons, les pépinières ornementales incluant les arbres fruitiers qui ne sont pas en production, en aménagements paysagers résidentiels, commerciaux et intérieurs, dans les vignobles et sur le blé.

Plantes ciblées (étiquette)

Aloès, alyssum, asplenium bulbiferum, azalée, begonia, brachycome, caladium, cuphée, célosie, chrysanthème, cinéraire argenté (« dusty miller »), coléus, cosmos, delphinium, hémérocalle, hosta, hypoestes, ipomée, impatiens, iris, jasmin, lantana, lierre, lilas, marguerite, nepeta, œillet, pensée, phlox, pittosporum, rosier, souci, verveine. Sous certaines conditions, Compass peut causer de la phytotoxicité sur certaines plantes comme les pétunias, violettes, impatiens de Nouvelle-Guinée, bractées de poinsettias.

Mise en garde

Selon la loi, vous ne devez utiliser que des produits homologués sur vos cultures et ces produits doivent toujours être utilisés en conformité avec l'étiquette fournie. Les doses maximales, le nombre maximum de traitements par saison et le délai avant la récolte sont particulièrement importants. Si vous ne respectez pas ces règles, il y a de forts risques que les quantités de résidus de pesticides présents dans vos légumes dépasseront les normes prescrites.

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Texte rédigé par :

Liette Lambert, agronome, MAPAQ

Collaborations :

Alain Cécyre, agronome, Plant Prod Québec

Vincent Pillion, phytopathologiste, IRDA

Normand Drapeau, agronome, Bayer ES

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES CULTURES EN SERRES

LIETTE LAMBERT, agronome - Avertisseuse

Centre de services de Saint-Rémi, MAPAQ

118, rue Lemieux, Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0

Téléphone : (450) 454-2210, poste 224 - Télécopieur : (450) 454-7959

Courriel : liette.lambert@agr.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© **Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document**
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information No 20 – cultures en serres – 2 avril 2004

